

Le mot du Maire

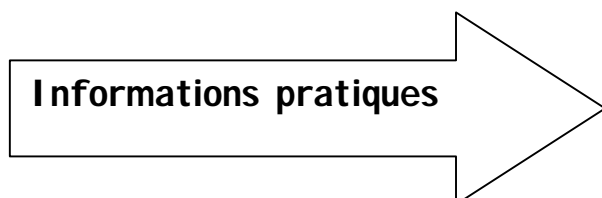
Madame, Monsieur,

A l'aube de cette nouvelle année, nul ne peut s'empêcher de penser aux douloureux événements qui secouent le monde. Les mots Solidarité et Fraternité sont plus que jamais d'actualité. Ce monde agité nous rappelle qu'il est vraiment bon de vivre dans nos petits villages.

L'année 2001 se termine sur un bilan positif pour votre Conseil Municipal, une équipe solidaire et efficace qui a su faire face aux défis de gestion de la commune.

Le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et nous vous adressons nos meilleurs vœux.

Nous présentons également tous nos vœux de réussite aux associations communales.



Ordures ménagères : L'Assemblée Générale du SIROM du 11 décembre 2001 a décidé une augmentation de plus de 15% de la cotisation par habitant qui passera donc à 429 Francs.

Pour 2002, la Commune fera son possible pour continuer à financer une partie de ces cotisations, selon les autorisations budgétaires obtenues.

Pour 2003, le mode de recouvrement n'a toujours pas été choisi par l'Assemblée Générale.

Dès mars 2002, la collecte sélective sera mise en place. Des informations complémentaires nous seront alors fournies.

Qualité de l'eau : Résultats bactériologiques satisfaisants. Turbidité (l'impidité) légèrement supérieure à la normale. Les résultats sont disponibles en mairie.

Secrétariat de mairie : Le secrétariat de mairie sera fermé le lundi 31 décembre 2001.

Ouverture du bureau de poste d'Orville :

Du lundi au vendredi de 9 à 11 heures

Samedi de 9 heures 30 à 11 heures 30 (fermé le lundi 31 décembre)

CRAM Nord -Picardie

Pour faciliter le passage à la retraite, la CRAM vous informe et vous conseille :

Votre conseiller retraite : Christian DUMUR, téléphone : 06 08 97 88 90

CITR ARRAS : Téléphone : 03 21 51 92 50



La vie du Conseil Municipal

- Réalisations 2001 :
 - Réparation du Petit Pont, réhabilitation de la ruelle Cottin.
 - Clôtures dans le marais.
 - Aménagement du monument aux Morts.
 - Trottoirs rue Halot.
 - Goudronnage de la rue Alcide Daillet.
 - Création du hameau « Le Bas Pré » et pose de panneaux de ralentissement et d'un miroir au carrefour de Terramesnil.
 - Inauguration de la place Serge Lefebvre.
 - Déplacement des containers à verre face à la place Serge Lefebvre, chemin du Bas Pré.
 - Changement du copieur de la mairie.
 - Pose de volets roulants à l'école et à la mairie.
 - Création d'un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique entre les villages du Regroupement Pédagogique Intercommunal (Amplier, Halloy, Orville, Sarton) dénommé SIAHOS.

Ce syndicat assurera la gestion et la pérennité de la cantine et de la garderie, la gestion des frais de fonctionnement du RPI et le développement de projets pédagogiques.

Président : M. Thierry FRANCOIS

Vice-présidents : MM. Yves DEBUREAUX et Jean DECRY

Secrétaire : M. Daniel FOURNIER

Siège social : Cantine d'Orville

Bureau et adresse postale : Mairie - 62760 AMPLIER

La Vie du Village

Rappel des horaires d'ouverture de la mairie :

	Lundi	Jeudi
Secrétaire de mairie	De 17 à 19 heures	De 17 à 19 heures
Elus	De 18 à 19 heures (Adjoint)	De 18 à 19 heures (Maire)

Etat Civil 2001 :

Naissance :

Loïc GENEAU de LAMARLIÈRE le 1^{er} mars

Baptême civil :

Julie HOURIEZ le 18 août

Mariages :

Brahim LOUBAR et Sophie DEMONCHY le 11 août

David THULLIER et Maryline MERLEN le 1^{er} septembre

Décès :

Madame WALET - CRAPOULET Jeanne le 09 janvier

Monsieur LEFEBVRE Serge le 27 février

« Tous en baskets »

Création officielle de l'Association de Marche « Tous en baskets ».

Suite à l'Assemblée Générale du 14 décembre 2001, ont été élus :

Président : M. Hervé PARENT

Vice-président : M. Hubert POULAIN

Secrétaire : M. Alain DEBROUCKER

Trésorière : Me Laetitia DEBROUCKER

Photos :

Les photos des différentes manifestations peuvent être consultées aux permanences de mairie.

Téléthon 2001 :

La commune, les Associations et les habitants d'Amplier ont participé activement aux différentes manifestations.

Les bénéficiaires ont permis aux organisateurs de faire un don de 24.287,23 Francs à l'Association Française contre les Myopathies.

Opérations Brioches APEI :

Résultats pour notre commune : 1.090 Francs.